



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 2859

Texte de la question

SITUATION EN TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Renaud Muselier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Renaud Muselier. Ma question s'adresse à Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Nous sommes tous très attentifs à ce qui se passe en ce moment en Tunisie. Ce matin, madame la ministre, vous vous êtes exprimée devant la commission des affaires étrangères et nous avons eu le plaisir d'avoir une explication claire. (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

La parole de la France est, en effet, bâtie autour des notions fondamentales de notre diplomatie : pas d'ingérence, mais pas d'indifférence.

M. Jean-Paul Lecoq. De la complicité, peut-être ?

M. Renaud Muselier. Ce message est clair, apaisé et permet de voir l'avenir.

Madame la ministre d'État, nous sommes bien sûr très attentifs à ce qui se passe là-bas, puisqu'il s'agit d'un peuple ami. Nous avons des relations très fortes avec ce pays, sachant que près de 25 000 de nos compatriotes y vivent et que 1 500 entreprises y sont installées.

De surcroît, le peuple tunisien a manifesté sa soif et son besoin de démocratie et de liberté. Nous avons pu constater, pendant ces vingt-trois jours, à quel point les jeunes ont manifesté avec courage leur détermination pour plus de liberté. Nous avons été tout aussi surpris de voir à quelle vitesse l'armée a lâché le gouvernement en place. Nous avons pu constater également dans la presse que, systématiquement, une référence est faite à la constitution tunisienne. Cette révolution, qui a lieu à nos portes, à nos frontières, a des conséquences fondamentales.

Les événements tunisiens peuvent-ils avoir des conséquences sur les pays voisins, qui souffrent parfois des mêmes maux, connaissent les mêmes travers, et avec lesquels nous avons souvent le même genre de relations diplomatiques ? Peut-il y avoir un effet domino ?

Parallèlement à cela, existe-t-il un risque islamiste ?

Enfin, l'Union pour la Méditerranée, voulue par le Président de la République, n'est-elle pas la meilleure réponse aux problèmes du bassin méditerranéen ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur Muselier, en ces moments décisifs pour la Tunisie, la France, bien sûr, se tient au côté du peuple tunisien. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Roland Muzeau. Depuis quand ?

M. Jean Mallot. Avec une matraque ?

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Sans interférer, elle entend apporter toute l'aide possible à un peuple ami. Cela doit se traduire par un certain nombre d'actions et de coopérations concrètes,...

M. Jacques Desallangre. Avec la police ?

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. ...et il est vrai que l'Union pour la Méditerranée peut représenter aussi une réponse aux préoccupations tunisiennes, comme aux enjeux de l'ensemble des pays méditerranéens.

N'oublions pas que la Tunisie est effectivement un membre extrêmement actif de l'Union pour la Méditerranée. C'est donc une occasion pour nous de montrer ce que peut apporter l'Union pour la Méditerranée, notamment dans les domaines du développement et de l'enseignement supérieur, où il y a des besoins. Cela peut également se faire dans le cadre du plan solaire méditerranéen où, d'ores et déjà, la Tunisie est un acteur majeur.

M. Henri Emmanuelli. Vous avez été nuls !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. D'autres projets concrets peuvent être développés pour la Tunisie dans ce cadre. Ce sera une façon de montrer aux populations quel est le plus de cette solidarité entre les deux rives de la Méditerranée, que ce soit dans le domaine du développement des PME et des PMI ou dans celui de la formation professionnelle.

M. Henri Emmanuelli. Ben voyons !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Mais, au-delà de l'Union pour la Méditerranée, nous allons également poursuivre afin d'inciter l'Union européenne à intervenir pour aider la Tunisie à accomplir, comme elle le souhaite, un pas décisif, avec notamment l'acquisition du statut avancé. Nous avons, nous Français, demandé à l'Union européenne de faire des avancées majeures dans ce domaine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2859

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 janvier 2011